

Procès-verbal N°34 de la Commission des Compétitions Seniors

| | |
|--------------|--|
| Réunion du : | Jeudi 03 Avril 2025 |
| À : | 14h00 |
| Présidence : | M. Jean Pierre RIEU |
| Présents : | Mme Cendrine MENUJER, Mr Bernard PERIS, Mr Patrick AURILLON, |
| Absent(s) : | Mr Pierre Jean JULLIAN |

Toutes les correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club (n° affiliation@occitanie.fr.)
Seuls les courriels identifiés avec le NOM, Prénom et qualité de l'auteur seront pris en compte par le district.
A défaut du respect des prescriptions ci-dessous énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable.
(Cf. ART 17.1 du règlement intérieur du District).

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

APPROBATION DES PROCES VERBAUX

La Commission approuve le PV N°33 de la réunion du Jeudi 27 Mars 2025.

CHAMPIONNAT REPROGRAMMATIONS

Les rencontres suivantes non jouées pour cause d'arrêtés municipaux ou de terrain impraticable sont reportées au 04/05/2025.

Dépt 1

F.C. VAL DE CÈZE 1 (D1) / F.C MOUSSAC 1 (D1)
S.S.B. LA GD COMBE 1 (D1) / C.A. BESSÈGEOIS 1 (D1)

Dépt 3 Poule A

U.S MONOBLET 2 (D3) / F.C RIBAUTE TAVERNES 1 (D3)
SP.C. DE BROUZET L/ 1 (D3) / O. ST HILAIRE JASSE 1 (D3)
F.C PONTIL PRADEL 1 (D3) / LM/STA SEDISUD 1 (D3)
S.S.B. LA GD COMBE 2 (D3) / A.S CENDRAS 1 (D3)

Dépt 3 Poule B

OL DE GAUJAC 1 (D3) / E.J.P. GRAND COMBIEN 1 (D3)

Dépt 3 Poule D

O. FOURQUÉSIEU 2 (D3) / O.C BELLEGARDE 1 (D3)
E.S. 3 MOULINS 1 (D3) / F.C VAUVERT 2 (D3)

Dépt 4 Poule A

O. ST HILAIRE JASSE 2 (D4) / A.S. ST ANASTASIE 1 (D4)
A.S BAGARD 1 (D4) / F.C RIBAUTE TAVERNES 2 (D4)
A.S. ST CHRISTOL LEZ ALES 2 (D4) / NIMES EST 1 (D4)

Dépt 4 Poule B

E.S. 3 MOULINS 2 (D4) / F.C MILHAUD 1 (D4)



Les rencontres suivantes non jouées pour cause d'arrêtés municipaux ou de terrains impraticables sont reportées au 08/05/2025.

Dépt 1

S.S.B. LA GD COMBE 1 (D1) / R.C. GÉNÉRAC 1 (D1)

Dépt 2 Poule A

A.S. ST CHRISTOL LEZ ALES 1 (D2) / ST.O AIMARGUES 2 (D2)
U.S. GARONNAISE 1 (D2) / A.S. DE CAISSARGUES 1 (D2)

Dépt 2 Poule B

F.C. VATAN 1 (D2) / O.C REDESSAN 1 (D2)

Dépt 3 Poule A

SP.C. DE BROUZET L/ 1 (D3) / ASC CHAMBORIGAUD 1 (D3)
S.C ANDUZE 2 (D3) / O. ST HILAIRE JASSE 1 (D3)
U.S MONOBLLET 2 (D3) / F.C SALINDRES 1 (D3)
A.S LE COLLET 1 (D3) / F.C RIBAUTE TAVERNES 1 (D3)

Dépt 3 Poule D

F.C VAUVERT 2 (D3) / F.C VACQUEROLLES 1 (D3)

Dépt 4 Poule A

F.C BOISSET GAUJAC 1 (D4) / O. ST HILAIRE JASSE 2 (D4)

FORFAIT SIMPLE NOTIFIE À L'AVANCE

- ✓ Suite au courriel en date du 28/03/2025 Mme Christel AUMEDE CABANIS Secrétaire du club d'E.F. VÉZENOBRES CRUV, nous informe que son équipe 2 ne pourra recevoir F.C MILHAUD.

Dépt 4 Poule B

Match : N° 28547119

E.F. VÉZENOBRES CRUV 2 (D4) / F.C MILHAUD 1 (D4)

E.F. VÉZENOBRES CRUV 2 (D4) Battu par forfait.

RETOUR CSR - INFORMATION

Dépt 3 Poule B

Match : N° 28541619 du 23/03/2025

ES SUMENOISE 2 (D3) / F.C BAGNOLS ESCANAUX 2 (D3)

F.C BAGNOLS ESCANAUX 2 (D3) Battu par forfait.

Dépt 3 Poule B

Match : N° 28541608 du 30/03/2025

S.A ST HIPPI.FORT 1 (D3) / F.C BAGNOLS ESCANAUX 2 (D3)

F.C BAGNOLS ESCANAUX 2 (D3) Battu par pénalité.

Dépt 3 Poule D

Match : N° 28543882 du 23/03/2025

G.C UCHAUD 2 (D3) / F.C. CABASSUT 2 (D3)

G.C UCHAUD 2 (D3) Battu par pénalité.



Dépt 4 Poule A

Match : N° 28544124 du 30/03/2025
LE VIGAN P.V.A.F.C 2 (D4) / NIMES EST 1 (D4)
NIMES EST 1 (D4) Battu par forfait.

Dépt 4 Poule C

Match : N° 28625221 du 23/03/2025
F.C BAGNOLS ESCANAUX 3 (D4) / F.C. VAL DE CEZE 2 (D4)
F.C BAGNOLS ESCANAUX 3 (D4) Battu par pénalité.

RETOUR COMMISSION DE DISCIPLINE - INFORMATION

CHAMPIONNAT MISE HORS COMPETITION

Dépt 4 Poule D

Match : N° 53070013 du 02/02/2025 (Coupe Gard Lozère)
ESP F.C ST GILLOIS 1 (D4) / S.S.B. LA GD COMBE 1 (D1)

Suite à la décision de la Commission de Discipline PV N°25 du 31/03/2025.

L'équipe de ESP F.C ST GILLOIS 1 (D4) est mise hors compétition à compter du 03/03/2025 jusqu'au 28/05/2025 inclus.

- ✓ Interdiction de participation à la Coupe Gard Lozère saison 2025/2026.
- ✓ Les points pris par les équipes ayant rencontrés ESP.F.C ST GILLOIS 1 (D4) reste acquis, les matchs non disputés sont donnés gagnant aux clubs adverses.
- ✓ Chaque équipe est désormais exempte de la journée ou elle devait rencontrer ESP.F.C ST GILLOIS 1 (D4).

ART.71 des RG.

- ✓ Le club suspendu est considéré comme forfait pour tous les matchs officiels qu'il aurait à disputer pendant tout le temps de sa suspension.
- ✓ Toutefois, ce forfait n'entrera pas en ligne de compte pour la déclaration de forfait général.

Matches non joués pendant la suspension ESP.F.C ST GILLOIS 1 (D4)

- ✓ ESP.F.C ST GILLOIS 1 (D4) / ALL FIVE ACADEMIE AFA 2 (D4) du 09/03/2025 Journée 14
- ✓ F.C RODILHAN 2 (D4) / ESP.F.C ST GILLOIS 1 (D4) du 16/03/2025 Journée 15
- ✓ U.S BOUILLARGUES 2 (D4) / ESP.F.C ST GILLOIS 1 (D4) du 23/03/2025 Journée 16
- ✓ ESP.F.C ST GILLOIS 1 (D4) / C.S CHEMINOT NIMOIS 1 (D4) du 06/04/2025 journée 17
- **ESP.F.C ST GILLOIS 1 (D4) Battu par forfait.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président

Mr Jean Pierre Rieu



La Secrétaire

Mme Cendrine MENUJER

